territoriauxcgtvitry@hotmail.com
la cgt TERRITORIAUX VITRY-SUR-SEINE
SYNDICAT GENERAL CGT
2 Av. Youri Gagarine
94400 Vitry sur Seine
01 46 82 83 56
la cgt fédération des services publics
UFICT
ICTAM Territoriaux
Ville de Vitry-sur-Seine

En votant pour la liste du CST, vous permettez aux élu·e·s CGT de mandater des camarades à la F3SCT efficaces et responsables.



F3SCT—CGT / 2026-2030

Nationalement, depuis la fusion des instances ou les **CHSCT**[1] ont été dissous dans une **F3SCT**[2] devenue « une formation spécialisée », ne reprenant pas toutes les prérogatives des CHSCT, nous avons perdu une instance à part entière, et avec elle, l'essence même de la revendication en matière d'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Aujourd'hui, la F3SCT, qui n'est autre qu'une émanation du CST, reste fondu dans les décisions du CST, et de ce fait n'est plus une entité autonome et indépendante comme l'était le CHSCT. Ce n'est donc pas pour rien que la CGT revendique nationalement, pour un retour à des CHSCT, outil de lutte et de revendications pour les travailleuses et travailleurs. Néanmoins, il y a un point positif: à Vitry-sur-Seine, nous avons pu nous féliciter que la F3SCT soit considérée par l'employeur comme une instance à part entière, ce qui n'a pas été le cas dans beaucoup de collectivités.

À Vitry-sur-Seine, les nombreuses contraintes budgétaires imposé par une politique gouvernementale austère, n'ont pas, faute de finances suffisantes, permis de développer de grands projets, ce qui n'a pas permis à la F3SCT d'être consulté comme avait pu l'être le CHSCT sur les mandats précédents. Cependant, si cela a pu parfois créer des frustrations sur ce mandat, notre F3SCT-CGT n'a pas pour autant été inexistante. En effet, ses mandaté·e·s ayant au quotidien œuvrés pour les agent·e·s de la collectivité, notamment très récemment lors des multiples épisodes de canicule en ayant émis des droits d'alerte et fait respecter le décret en relation avec celle-ci.

L'EFFICACITÉ GUIDE NOTRE ACTION

Tout au long de ce mandat, nos démarches collectives et individuelles ont fait évoluer les perceptions en matière de prévention et de conditions de travail. Les camarades investis au sein de la F3SCT ont permis d'alerter sur de nombreuses situations et d'y apporter des solutions. Ils ont également sensibilisé les agent·e·s comme les hiérarchies à l'importance de placer la santé, la sécurité et la prévention au cœur de notre quotidien. C'est par le partage d'idées et le dialogue que nous pourrons accomplir nos missions de service public dans les meilleures conditions. Fidèles à notre approche pluridisciplinaire, nous resterons à votre écoute pour continuer à transformer et améliorer votre quotidien au travail et à porter votre voix à travers nos revendications pour bâtir un environnement de travail plus juste et sécurisant.

TRAVAIL RÉEL / TRAVAIL PRESCRIT

Nous vous proposons de continuer à revendiquer ENSEMBLE la reconnaissance de l'axe du travail réel, qui contrairement au travail prescrit, trouve tout son sens, lorsque l'on parle des pratiques professionnelles.

La question du vieillissement au travail est également devenue un enjeu crucial. Face aux politiques ingrates de recul de l'âge de la retraite, nous sommes contraint·e·s de travailler plus tard, au détriment de notre santé physique et psychique. Si cette situation impose la lutte, elle nous oblige aussi à repenser nos déroulements de carrière et à anticiper les reconversions nécessaires. ENSEMBLE, emparons-nous de ce sujet essentiel pour ne plus subir, relevons ce défi majeur afin de repenser nos fins de carrière et anticiper les changements d'orientation.

RECONSTRUIRE LES RELATIONS DANS LE TRAVAIL.

LE 10 DÉCEMBRE 2026
VOTRE VOIX FERA TOUTE LA DIFFÉRENCE !
JE VOTE CGT !

Redonner du sens au travail est également une ambition forte de notre syndicat CGT. Nous nous opposons fermement aux méthodes d'encadrement directives et déshumanisées imposées dans certains services. Ces pratiques managériales, parfois brutales, mais surtout inefficaces, montrent très vite leurs limites et nuisent au quotidien des agent·e·s, il est urgent d'y opposer le respect et la dignité.

Ces problématiques relationnelles, peuvent s'exercer de manière descendante (du haut vers le bas) ou ascendante (du bas vers le haut), quand elles ne se situent pas simplement au même niveau. Notre syndicat propose de travailler à vos côtés sur ces questions relationnelles, car lorsqu'elles se dégradent, elles **empêchent de** rendre un service public de proximité et de qualité auprès des

Pour la CGT, il faut réapprendre à travailler ensemble, se respecter et s'écouter. On peut s'en étonner, mais il existe aujourd'hui au sein de notre collectivité une réelle dégradation des relations humaines au travail.

On pourrait penser que ces questions relèvent de la seule responsabilité de l'employeur, mais ce sujet nous concerne toutes et tous. Par le passé, l'action de notre CHSCT a permis d'agir certes, davantage en réparation, notamment à travers le reclassement des agent·e·s et la volonté de mettre en place « l'atelier de mobilité » (devenu depuis le SAME). Aujourd'hui, c'est par les axes de la prévention, de la formation et de la reconversion qu'il nous faut agir collectivement. Si les reculs perpétuels de l'âge de départ doivent être combattus par nous toutes et tous, cela ne nous empêche pas, dès maintenant, de (re) penser le travail autrement.

[1]Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail—[2]Formation Spécialisée en santé, Sécurité et Conditions de travail

Ne pas jeter sur la voie publique

TOURNEZ S'IL VOUS PLAÎT

territoriauxcgtvitry@hotmail.com
la cgt TERRITORIAUX VITRY-SUR-SEINE
SYNDICAT GENERAL CGT
2 Av. Youri Gagarine
94400 Vitry sur Seine
01 46 82 83 56
la cgt fédération des services publics
UFICT
ICTAM Territoriaux
Ville de Vitry-sur-Seine

Les camarades de la F3SCT n'ont pas la prétention de faire à la place des agent·e·s. Ils font et feront « AVEC » et continueront leur action pluridisciplinaire avec les act·rice·eur·s de la santé, de la formation et de la prévention, en continuant à prendre en compte vos expériences professionnelles, et la connaissances de vos métiers, pour qu'ensemble, nous puissions rendre un service public de qualité dans les meilleures conditions.

LES GROUPES DE TRAVAIL, INDISPENSABLES AUX CONDITIONS D'EXERCICES DES AGENT·E·S

Nous insisterons à nouveau sur le rétablissement des groupes de travail, ceux-là même qui permettaient de prendre en compte vos conditions de travail afin que vous puissiez exercer vos missions dans les meilleures dispositions. Aujourd'hui, l'absence de ces groupes indispensables, se fait ressentir au quotidien. C'est pourquoi il est primordiale qu'ils soient remis en fonction dès le prochain mandat. En effet, des groupes de travail thématiques comme ceux dédiés aux **AT/MP*, aux TMS** et aux EPI***, sont d'une complémentarité essentielle pour la santé et la sécurité des agent·e·s de notre collectivité.

Ces groupes permettent d'analyser les accidents du travail et de trajet, afin d'agir concrètement pour prévenir leur survenance ou leur renouvellement. De même, le groupe dédié aux EPI anticipe les besoins nécessaires à la préservation de l'intégrité physique des agent·e·s, dès lors qu'une protection collective s'avère irréalisable. Ce groupe, dont le lien avec les agent·e·s est indispensable, garantit une protection adaptée à la réalité quotidienne des métiers. Elle intègre l'évolution constante de vos missions face aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes d'organisation du travail.

Certes, le risque zéro n'existe pas. Cependant, l'ensemble de ces groupes permet d'agir au quotidien avec les agent·e·s afin de prévenir les risques liés à leurs missions. En menant une réflexion approfondie sur nos modes d'organisation et d'exécution du travail, nous pourrons ainsi éviter l'apparition de maladies professionnelles.

Une consultation régulière de ces groupes, s'appuyant sur votre expérience et votre vécu, permettra d'alerter sur des conditions de travail parfois dégradées. L'objectif est d'éliminer les risques à la source et de déployer des mesures de prévention visant à préserver la santé physique et mentale de chacune et chacun.

À cela s'ajoute la nécessité absolue de prendre en compte les Troubles Musculosquelettiques TMS, qui participent et favorisent les accidents, qui mènent trop souvent aux maladies professionnelles.

L'efficacité des groupes de travail réside dans l'échange avec les agent·e·s: il s'agit d'adapter le matériel et l'organisation pour supprimer ; ou à défaut, limiter ; les gestes répétitifs. Privilégier l'ergonomie est indispensable pour que les agent·e·s préservent leur santé physique et, par conséquent, leur bien-être mental.

Par votre vote à la liste CGT ce sera l'occasion d'accorder ou de renouveler votre confiance à vos représentant·e·s à la F3SCT de la CGT.

Tout au long de cette période, notre organisation syndicale a veillé aux conditions de santé et de travail des personnels, en interpellant régulièrement les hiérarchies, la direction générale et l'employeur.

L'ÉTUDE DES RPS, UNE ACTION NÉCESSAIRE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Le monde du travail sans cesse secoué par ses propres mutations et les évolutions technologique, l'est également par des contraintes budgétaires austères qui exigent des agent·e·s de faire toujours plus avec moins de moyens. Ce bouleversement engendre de lourdes problématiques: complexification des tâches, travail à flux tendu, réduction des temps de repos, individualisation, exigences contradictoires, absentéisme, explosion du « turnover » et dégradation du climat de travail. Face au stress, au burnout et au harcèlement, la prise en compte des **RPS**** est devenue incontournable. Ces souffrances altèrent gravement la santé et peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires, des syndromes anxio-dépressifs, un épuisement professionnel extrême, voire des suicides ! Ces facteurs de risques sont par nature pluricausaux et systémiques : le stress au travail favorise l'émergence de tensions et de violences entre collègues qui, en retour, accentuent la détresse générale au sein des services.



Pour la CGT, les RPS doivent être pris en compte au même titre que les autres risques professionnels. Il est impératif de les évaluer, de planifier des mesures de prévention adaptées et de prioriser les actions collectives susceptibles d'éviter les dangers le plus en amont possible. Pour prévenir efficacement les RPS, une démarche collective, centrée sur le travail et son organisation, doit être privilégiée. C'est pourquoi nous vous proposons de nous saisir ensemble de cette question cruciale pour retrouver enfin, malgré les contraintes qui nous entourent, le sens profond de nos métiers.

En 2022, nous avons revendiqué auprès de l'employeur, pour que la F3SCT soit une instance à part entière, comme l'avait été le CHSCT, qu'elle ne soit pas absorbée dans une fusion quelconque qui la viderait de son sens et l'éloignerait de son rôle en tant qu'instance représentative indispensable pour les agent·e·s. Par principe, nous poursuivrons dans ce sens.

*Accident du Travail/Trajet **Troubles MusculoSquelettiques ***Équipement de protection Individuel **** Risques PsychoSociaux

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL

RETOURNEZ S'IL VOUS PLAÎT